



Berne, le 1<sup>er</sup> juin 2008

Communiqué de presse du Comité «NON au diktat des caisses»

## **Succès du Comité «NON au diktat des caisses»**

**Le peuple suisse a nettement rejeté l'article constitutionnel sur la santé et la prétention des caisses-maladies aux pleins pouvoirs. Les citoyens se sont clairement exprimés pour le libre choix du médecin, pour des prestations de soins sociales et pour une gestion des soins de base par les pouvoirs publics. Le comité très large réunissant les milieux opposés à cet article se réjouit de ce résultat clair qu'il considère comme un grand succès.**

C'est maintenant une certitude: les citoyennes et les citoyens suisses ne veulent pas d'expérimentations hasardeuses en matière de santé publique. L'article constitutionnel «Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie», trompeur et préparé à la hâte, est définitivement jeté aux oubliettes. Les arguments faussement positifs du comité de soutien n'ont rien pu y faire: les citoyens ont clairement indiqué quels sont et doivent rester les piliers porteurs du système de santé suisse:

- le libre choix du médecin, qui avait déjà été décrit comme indispensable dans les sondages réalisés avant la votation;
- la prise en charge des prestations de soins à domicile par les caisses-maladie et
- la gestion des soins de santé et plus précisément celle des hôpitaux par les cantons, autrement dit par les pouvoirs publics.

Le résultat clair sorti des urnes reflète la volonté du peuple suisse de disposer d'un système de santé solide, équilibré et de qualité, au-delà de toute considération partisane et des frontières cantonales.

Le comité «NON au diktat des caisses» - et avec lui les médecins, infirmières, organisations de patients et de consommateurs, pharmaciens, dentistes et de nombreuses autres organisations – se réjouit de la décision prise par le souverain. Il est toutefois évident que notre système de santé a besoin d'être réformé. Les organisations membres de ce comité très largement représentatif souhaitent maintenant collaborer en partenariat avec les autres acteurs de la santé afin d'élaborer des solutions convaincantes et centrées sur les patients. La campagne de vote a démontré combien la collaboration entre médecins, infirmières, dentistes, pharmaciens, associations des professionnels de la santé et organisations de patients et de consommateurs pouvait être constructive. Ensemble, ils se sont engagés avec succès en faveur des patients. La politique de santé suisse devra désormais s'appuyer sur ce résultat clair et net.

**Comité «NON au diktat des caisses»**

Case postale 55

3000 Berne 15

[info@nein-zum-kassendiktat.ch](mailto:info@nein-zum-kassendiktat.ch)

Pour tout renseignement: Jacqueline Wettstein, tél. 031 359 11 50